

2009/1149 - Attribution d'une subvention de fonctionnement (FIC – FIMA) à chacun des 8 lieux de spectacle ci-après : 4 théâtres : l'Association Si Tu... (L'Elysée), l'Espace 44, le Théâtre des Marronniers et le Théâtre des Clochards Célestes, 3 lieux de musique : Association FM Airs, AGAPES et la MJC Perrache, 1 lieu de danse : le Croiseur pour un montant total de 170 000 € - Signature de 8 conventions d'application. (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 09/02/2009, p. 0224)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Je ne vais pas prendre du temps pour répondre à la question précédente...

Le rapport suivant donc concerne l'attribution d'une subvention de fonctionnement sur le FIC et le FIMA à chacun des 8 lieux de spectacle dont j'ai parlé au tout début, qui étaient justement les Scènes Découvertes. Nous avons pris cette disposition par anticipation car vous avez bien compris qu'il y a un mois, nous n'étions pas du tout sûrs que le dispositif soit pérennisé et par précaution, pour éviter que ces lieux ne soient confrontés à une situation grave dès ce début d'année, nous avons décidé de proposer une première tranche de subventions de 20 000 euros à compléter dans le courant de l'année en fonction de nos évaluations. C'est donc cette proposition qui est faite aujourd'hui, Monsieur le Maire.

M. HAMELIN Emmanuel : Merci, Monsieur le Maire. Je vais être extrêmement rapide. Je vais ramener les 5 minutes demandées à une minute. Je voulais simplement intervenir de deux manières sur ce dossier-là.

D'abord, premier élément, me réjouir du maintien de ces subventions de la DRAC et donc de l'Etat, à ces Scènes Découvertes qui sont une expérience extrêmement importante et utile dans le secteur du spectacle vivant et je me réjouis de la décision qui a été prise par la DRAC de maintenir sur 2009, les subventions qui étaient allouées à ces différentes structures, alors que les conventions triennales s'arrêtaient fin 2008.

L'autre élément de satisfaction, c'est que la réflexion soit mise aujourd'hui sur de nouveaux critères intégrant d'autres éléments. La réflexion par exemple sur la capacité de certains de ces spectacles à être pris sur d'autres scènes est pertinent me semble-t-il. D'autres critères en réflexion comme l'élargissement de la base géographique, on parle de Saint-Etienne, ce qui me semble être une bonne idée. Cela permettrait d'utiliser de manière probablement un peu plus importante les fonds régionaux et donc mobiliser d'autres énergies sur ces dossiers-là et c'est un élément satisfaisant.

Et puis, évidemment, un regret quand même. Vous avez régulièrement dépassé les temps de parole pour critiquer l'action du Gouvernement sur différentes politiques. Vous auriez pu profiter de ce moment pour vous réjouir de l'action du Gouvernement sur la politique menée dans ce domaine, spécialement pour les subventions qui sont accordées, notamment au niveau de la politique culturelle et particulièrement dans le secteur des Scènes Découvertes.

Donc voilà, je voulais simplement faire passer ce petit message et évidemment, vous dire que nous soutiendrons ce rapport.

M. LE MAIRE : Monsieur Hamelin, en fait on se réjouissait secrètement. D'ailleurs, Mme Perrin-Gilbert l'a fait tout à l'heure pour dire toute l'énergie que M. Képénékian avait déployé pour pouvoir obtenir la conservation de la subvention de la DRAC. On va attendre pour se réjouir qu'effectivement, Philippe Faure ait sa scène nationale et alors là, on se réjouira avec vous.

M. HAMELIN Emmanuel : Vous pouvez quand même souligner l'implication qu'a été la nôtre sur ce dossier !

M. LE MAIRE : Ce n'est pas l'implication, c'est le résultat qui nous importe et surtout, qui lui importe à lui. Donc nous verrons ceci.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?
Elles sont adoptées.

(Adopté.)